

# AVIS PUBLIC



## INVITATION À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE DU 6 DÉCEMBRE 2022

Les membres de votre conseil d'arrondissement, Madame Sophie Mauzerolle (Sainte-Marie), Monsieur Robert Beaudry (Saint-Jacques), Monsieur Serge Sas-seville (Peter-McGill), Madame Vicki Grondin (conseillère désignée), Madame Alia Hassan-Cournol (conseillère désignée) ainsi que la mairesse, Madame Valérie Plante, vous invitent à participer à **la prochaine séance du conseil d'arrondissement de Ville-Marie qui se tiendra le mardi 6 DÉCEMBRE 2022, à compter de 18 h 30** à la salle du conseil située au 800, boul. De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée

En concordance avec l'apaisement des mesures sanitaires, il est fortement recommandé de porter un masque lors de toute interaction sociale et d'éviter les contacts avec les personnes vulnérables si vous avez d'autres symptômes de la COVID-19 autres que la fièvre. Pour plus de renseignements sur les consignes d'isolement, nous vous invitons à consulter le site Internet [Quebec.ca](http://Quebec.ca).

**Les citoyennes et citoyens pourront suivre le déroulement de la séance par webdiffusion, en direct ou en différé, à partir du lien identifié au paragraphe ci-dessous.**

**Les citoyennes et citoyens le désirant pourront poser une question orale en s'inscrivant, en personne, au registre de la période de questions accessible entre 17 h 30 et 18 h 00, le soir même du conseil, à l'adresse ci-haut mentionnée. Les citoyennes et citoyens pourront également poser des questions aux élus en transmettant leurs questions par écrit au plus tard le mardi 6 décembre 2022 AVANT 12 h (MIDI), en utilisant le formulaire disponible sous le lien suivant:**

<https://montreal.ca/evenements/seance-du-conseil-darrondissement-de-ville-marie-de-decembre-39862>

*Seules les questions transmises pendant la plage horaire ci-haut mentionnée seront soumises au conseil d'arrondissement. AUCUNE QUESTION REÇUE APRÈS 18H00 NE POURRA ÊTRE POSÉE LORS DE LA SÉANCE.*

Veuillez noter que le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'ordre du jour ainsi que les dossiers décisionnels sont disponibles dans la section Conseil d'arrondissement du site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante:

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7317,79867570&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7317,79867570&_dad=portal&_schema=PORTAL)

L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance.

Pour tout renseignement supplémentaire sur les mesures prises en lien avec la pandémie du coronavirus ou pour suivre le déroulement de la prochaine séance du conseil d'arrondissement (<https://ville-marie.evenement.agenceweb-diffusion.com/>), consultez le site web de la Ville : [montreal.ca](http://montreal.ca).

Fait à Montréal, le 3 décembre 2022

Le secrétaire d'arrondissement  
Fredy Alzate

*Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/villemarie](http://www.ville.montreal.qc.ca/villemarie)*